

Image not found or type unknown



Arrêter de payer un Crédit en copropriété

Par **photos16**, le **17/11/2012 à 10:14**

est ce que je peux arrêter de payer ma part de crédit vu que je suis partie et que monsieur habite la maison qui est en vente et dont il refuse la location en attendant qu'elle soit vendue?

Par **Marion2**, le **17/11/2012 à 10:51**

Bonjour,

Si vous êtes propriétaire de la maison au même titre que Monsieur, vous devez continuer à rembourser votre part de crédit.